

Changement climatique et réfugiés en Afrique de l'Ouest (1990-2020)

ESSE Kouamé Kouassi Jean Bosco

jeanboscoesse@gmail.com

YAO Yao Jules

yyaojules@yahoo.fr

Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA)

Université Félix Houphouët- Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé : Le changement climatique contraint déjà des populations à fuir leurs terres, leurs foyers et expose de nombreuses autres personnes au risque d'un déplacement futur. En 1990, 2,3 millions de personnes ont été déplacées à cause du changement climatique en Afrique (OXFAM ,2017). Le changement climatique contraint les populations à quitter leurs lieux de résidence. De ce fait, quels ont été les effets du changement climatique sur le déplacement des populations en Afrique de l'ouest de 1990 à 2020 ?

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets du changement climatique sur le déplacement des populations en Afrique de l'ouest. Cette étude s'appuiera sur les sources de l'OIM, l>IDMC, l'UA, la CEDEAO, la BAD, l'UNESCO, du PNUE, de l'OXFAM et de l'USAID. Elle s'appuiera également sur d'autres travaux antérieurs et récents qui abordent la question des réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest. Le croisement de ces différents documents nous permettra de dégager nos différents centres d'intérêts. Ainsi, cette étude montre que le changement climatique est à la fois un amplificateur et un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques. Par ailleurs, la plupart des auteurs s'accordent à dire que le changement climatique n'est pas le seul facteur qui est à la base du phénomène des réfugiés.

Abstract: Climate change is already forcing people to flee their lands, their homes and putting many others at risk of future displacement. In 1990, 2.3 million people were displaced due to climate change in Africa (OXFAM, 2017). Climate change is forcing people to leave their places of residence. Therefore, what were the effects of climate change on the displacement of populations in West Africa from 1990 to 2020?

The objective of this study is to analyze the effects of climate change on the displacement of populations in West Africa. This study will draw on sources from IOM, IDMC, AU, ECOWAS, AFDB, UNESCO, UNEP, OXFAM and USAID. It will also build on other previous and recent work that addresses the issue of climate refugees in West Africa. The

cross-referencing of these different documents will allow us to identify our different areas of interest. Thus, this study shows that climate change is both an amplifier and an intensifier of the phenomenon of climate refugees. Furthermore, most authors agree that climate change is not the only factor underlying the refugee phenomenon.

Mots-clés : Afrique de l'Ouest, changement climatique, réfugiés climatiques, migration humaine, déplacement

Keywords: West Africa, climate change, climate refugees, human migration, displacement

Introduction

Les migrations humaines, forcées ou non, sont sans aucun doute l'une des plus grandes conséquences de la dégradation environnementale et des changements climatiques dans les prochaines décennies. De nombreux experts affirment qu'un grand nombre de personnes se sont déjà déplacées et que des millions d'autres suivront, en réaction à l'intensification du changement climatique (Achim Steiner, 2008). Le lien entre le changement climatique, les catastrophes et les autres causes de déplacement est désormais incontestable. Les conflits ne représentent plus le seul facteur de déplacement. Les personnes sont en déplacement à cause des effets du changement climatique, des catastrophes naturelles et de la dégradation de l'environnement (UNHCHR, 2017). Pour comprendre, l'impact du changement climatique sur la migration, il est nécessaire de faire la distinction entre différents types de mobilité pouvant être liés à des facteurs environnementaux. En effet, des notions telles que « déplacement », « mobilité » ou « migration » s'appliquent à des situations qui vont de quelques heures passées dans un abri temporaire par crainte d'un ouragan au transfert de communautés entières, dont les terres ont disparu du fait de l'élévation du niveau de la mer (Etienne Piguet et al, 2010). Le changement climatique a non seulement transformé l'amplitude des mouvements migratoires liés à l'environnement mais a également posé la question de la responsabilité de ces mouvements. Les impacts du changement climatique ont aggravé et démultiplié les dégradations de l'environnement, par-là, les flux migratoires qu'elles engendraient (François Gemenne, 2020). Les populations de l'Afrique de l'ouest subissent également les effets du changement climatique. Ainsi, quels ont été les effets du changement climatique sur le déplacement des populations en Afrique de l'ouest de 1990 à 2020 ?

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets du changement climatique sur le déplacement des populations en Afrique de l'ouest. Pour atteindre cet objectif nous avons adopté une approche méthodologique en rapport avec les sciences historiques. L'analyse s'articule autour : le changement climatique, facteur de « production » de réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest (1990-2020) et le changement climatique : un accélérateur et un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest (2000-2020).

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les sources de l'OIM, l'IDMC, l'UA, la CEDEAO, la BAD, l'UNESCO, du PNUE, de l'OXFAM et de l'USAID. Elle s'accroît également sur d'autres travaux antérieurs et récents qui abordent la question des réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest. Le croisement de ces différents documents nous permettra de dégager nos différents centres d'intérêts. Dans cette perspective, nous avons opté pour la méthode analytique qui permet d'évaluer le rôle du changement climatique parmi les autres facteurs déterminants du déplacement forcé des populations. Cela permet de nous interroger sur le poids du changement climatique dans le déplacement de populations c'est-à-dire le poids du changement climatique sur la « production » des réfugiés climatiques. Cela nous permet d'aboutir aux résultats de notre recherche.

Résultats

1. Le changement climatique, facteur de « production » de réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest (1990-2020)

Le changement climatique favorise la « production » des réfugiés climatiques au niveau interne et intrarégionale.

1.1. Le changement climatique, facteur de « production » des réfugiés climatiques au niveau interne¹(1990-2000)

Le changement climatique est un facteur à l'origine du phénomène des « réfugiés climatiques » au niveau interne, car il amplifie les déplacements internes en Afrique de l'Ouest. Selon l'OIM, les dynamiques de migration interne et internationale sont façonnées par les changements environnementaux et climatiques en Afrique de l'ouest (Zickgraf et al, 2016 cité par l'OIM, 2021). Des recherches menées par EACH-FOR, un projet de la commission Européenne, ont permis d'identifier et d'étudier les liens entre les migrations et les changements environnementaux. Des études de cas réalisées dans 23 pays ont permis de mettre en évidence que les migrations ont lieu lorsque les moyens de subsistance ne peuvent plus être garantis, en particulier lorsque l'agriculture ou l'élevage sont sévèrement altérés par la dégradation de l'environnement ou par des événements extrêmes (PNUE, 2011). La baisse

¹ Mouvement au sein d'un même état

des précipitations et la dégradation des sols sont aussi des effets du changement climatique susceptible de provoquer des mouvements migratoires conséquents (F. Gemenne, 2020). Cela explique comment le changement climatique influence le déplacement de populations, c'est-à-dire les réfugiés climatiques. C'est le même constat au Burkina Faso où, la dégradation des sols due aux effets du changement climatique a provoqué un mouvement de populations des zones anciennes vers de nouvelles destinations en 1990. Ce qui fait de ces personnes des réfugiés climatiques. Comme l'a démontré O. Kolog (2011) dans son étude que les terres de culture, principaux motifs de migration, ont commencé à faire défaut dans les premières zones d'accueil au Burkina Faso. L'on assiste autour des années 1990, à un mouvement de départ de migrants de ces anciennes zones d'accueil vers de nouvelles destinations (O. Kolog, 2011).

En effet, les populations de l'Afrique de l'ouest migrent parce qu'elles estiment que c'est le seul recours pour améliorer leurs conditions de vie puisqu'elles n'ont pas d'autres alternatives. La migration interne apparaît dans ces circonstances comme une solution aux problèmes provoqués par les effets du changement climatique. Tous les pays d'Afrique de l'ouest vivent cette réalité mais de manière différente. Ce sont ces personnes qui migrent à cause des effets du changement climatique que nous considérons ici comme des réfugiés climatiques. Puisqu'elles sont obligées de quitter leur zone à cause du changement climatique. En outre, des études montrent que les variations climatiques entraînent des pics dans les déplacements saisonniers et de proximité. À l'inverse, on observe des flux migratoires importants vers les villes côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer et aux ondes de tempêtes. Au Ghana par exemple, on a assisté à une migration du nord au sud, influencé par le niveau et la variabilité des précipitations et par la dégradation des terres dans le nord. Aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'est à l'abri des migrations climatiques internes, mais l'échelle dans chaque pays dépend de la façon dont les facteurs climatiques interagissent avec les facteurs démographiques et socio-économique au niveau local. (Rigaud et al, 2021).

Il faut noter que les populations des pays qui sont économiquement forts ne sont pas épargnées par la migration interne dû aux effets du changement climatique. Que ce soit le Nigeria, le Ghana, ou la Côte d'Ivoire les populations de ces différents pays vivent cette situation. En effet, ces inondations accentuent toujours le phénomène des réfugiés climatiques.

Les recherches sur la variabilité des précipitations au Ghana ont montré que, la migration traditionnelle comme réponse aux pénuries alimentaires temporaires pendant la saison sèche, s'était de plus en plus déplacée vers la saison des pluies (Afifi et al. ,2016 cité par l'OIM,

2021). Ces populations qui se déplacent pendant la saison sèche sont des réfugiés climatiques, puisqu'elles se sont déplacées à cause de la variabilité des précipitations, due aux effets du changement climatique. Ce qui explique en quelque sorte que le changement climatique est à l'origine des problèmes des réfugiés climatiques. Cependant, il est important de savoir que le changement climatique « produit » aussi des réfugiés sur le plan intrarégional.

1.2. Le changement climatique, facteur de « production » des réfugiés climatiques sur le plan intrarégional² en Afrique de l'ouest (1990-2007)

Le changement climatique « produit » des réfugiés climatiques sur le plan intrarégional, puisque les migrations dues aux effets du changement climatique en Afrique de l'Ouest sont intrarégionales. C'est à dire les réfugiés climatiques vont au-delà de leur pays d'origine. Dans la mesure où comme le montre F. Gemenne (2014) dans son étude qu'une des spécificités de la région est le niveau exceptionnellement élevé de migrations intrarégionales liées aux dégradations de l'environnement (F. Gemenne et al., 2014).

L'exemple du Sénégal un pays vivant de la pêche nous permet de mieux cerner cette situation. Les pêcheurs migrants sénégalais (réfugiés climatiques) vont au-delà de leur frontière pour pouvoir s'approvisionner en poissons, à cause des effets du changement climatique qui agissent sur la production halieutique de ce pays. Ces pêcheurs migrants n'ont d'autres choix que de se rendre dans un autre pays pour pouvoir pratiquer leurs activités commerciales.

À ce niveau, P. Failler et F. Binet (2013) démontrent que les captures des espèces d'intérêt commercial majeur subissent des diminutions allant de 20 à près de 40% entre 1996 et 2007. Dans les eaux du Sénégal les captures des espèces comme le mérrou accusent une chute de l'ordre de 80% entre 1990 et 2000 (P. Failler et Flonmas Binet, 2013). Devant la raréfaction des ressources et afin de soutenir la production, les pêcheurs artisans sénégalais n'ont d'autres choix que d'aller plus loin afin d'apporter de nouveaux stocks halieutiques. Se dessine alors une forme migration (P. Failler et Flonmas Binet, 2013).

Le Sénégal est particulièrement vulnérable au changement climatique étant à la fois un pays côtier et sahélien. Les problèmes majeurs liés au changement climatique concernent l'élévation des eaux, la désertification, les questions liées aux inondations. Les pêcheurs de la région de Saint Louis migrent de plus en plus pour aller pêcher dans les eaux mauritaniennes en réponse à l'épuisement des stocks locaux de poissons (B. Alex et F. Gemenne, 2016). Sur

² Entre différents pays

ce point, certains travaux de recherches montrent que les précipitations excessives au Sénégal contribuent à la migration internationale tandis que les vagues de chaleur au Burkina Faso diminuent la probabilité de migration internationale (Nawrotzki et Bakhtsiyara, 2017 cités par l'OIM, 2021). Il est également difficile de catégoriser l'étendue géographique des mouvements de personnes, certaines se déplaçant à proximité de leur foyer mais dans un autre pays. (OIM, 2021). La mobilité humaine dans le contexte de catastrophes, des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement prend diverses formes à proximité ou à plus longue distance, ou internationale. (Lonesco et al 2017 cité par l'OIM, 2021). Pour beaucoup la mobilité est synonyme de résilience et d'adaptation à l'environnement ; pour d'autres elle est synonyme de danger et de vulnérabilité faisant du mouvement à la fois une solution et un problème (OIM, 2014 cité par l'OIM ,2021).

Ainsi, le cadre de l'adaptation de Cancún, qui liste à l'alinéa f de son paragraphe 14 trois types de mobilité humaine à des fins d'adaptation aux changements climatiques. « Les déplacements, les migrations et la réinstallation planifiée par suite de changements climatiques. Le « déplacement » désigne les mouvements principalement forcés, la « migration », les mouvements principalement volontiers et la « réinstallation planifiée » le fait de déplacer ou de contribuer au déplacement des personnes pour les protéger des risques et des effets néfastes liés aux catastrophes et changements environnementaux. (OIM, 2019b. Georgetown University et al, 2017 cité par l'OIM, 2021). Le phénomène des réfugiés climatique sur le plan national est dû aux effets du changement climatique. Dans la mesure où, les populations migrent pour assurer leur sécurité mais aussi pour garantir leurs moyens de subsistance. Elles vont chercher dans un autre pays ce que les conditions climatiques ne favorisent pas dans les leurs. Ce constat est valable pour tous les pays de la Zone Sahélienne notamment le Mali, le Burkina Faso, le Niger entre autres. Ce qui fait de ces populations des réfugiés climatiques.

2. Le changement climatique : un accélérateur et un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest (2000-2020)

Cette partie de l'étude montre en quoi le changement climatique est-il un accélérateur et un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques.

2.1. Le changement climatique, un accélérateur du phénomène des réfugiés climatiques de la zone sahéenne (2000-2019)

La gestion et l'utilisation des ressources naturelles au Sahel sont étroitement liés à la mobilité intrarégionale. Au Mali, au Niger (Voir les figures 1 et 2) et Burkina Faso, une majorité écrasante de la population travaille dans le secteur agricole ou pratique le pastoralisme. À

l'évidence, ces activités sont fortement dépendantes des facteurs météorologiques et saisonniers. La sécheresse, les précipitations irrégulières nuisent à l'économie pastorale et fermière et provoquent des mouvements migratoires de masse au Sahel. (B. Conkar, 2020). Les réfugiés climatiques sont issus des mouvements migratoires de masse dans la zone sahélienne, car ils sont dépendants de l'agriculture qui, elle aussi, est vulnérable aux effets du changement climatique. Ils subissent les effets du changement climatique. La variabilité climatique à travers son cortège de conséquences impacte donc négativement les ressources alimentaires des populations rurales. Les systèmes de conservations des denrées sont détruits. Les populations ont des difficultés pour se nourrir. (J. Yao 2023, p.40). Qu'ils soient en zone urbaine ou rurale les réfugiés climatiques sont de plus en plus la conséquence des effets du changement climatique. C'est cette situation qui les pousse à opter pour une migration interne ou intrarégionale pour assurer leur survie. En effet, la longue durée des périodes de sécheresses est associée au changement climatique, qui est un accélérateur du phénomène des réfugiés climatiques. Car le changement climatique provoque une augmentation du nombre des réfugiés climatiques dans la zone sahélienne.

Dans cette logique, la sécheresse semble provoquer une augmentation du nombre des personnes qui migrent d'une zone rurale à l'autre à court terme. L'exemple le plus souvent cité repose sur des enquêtes réalisées en milieu rural au Mali auprès de plus de 7000 personnes avant et après une série de sécheresses ayant affecté le pays. (Kniveton et al, cité par Preprint de Piguet, 2019). On remarque que ce qui pousse les populations à prendre la fuite et donc à devenir des réfugiés climatiques c'est la sécheresse qui est associée aux effets du changement climatique.

Le Sahel a un climat chaud et semi-aride caractérisé par des températures très élevées toute l'année, une saison sèche longue et intense d'octobre à mai et une saison des pluies brèves et irrégulière liée à la mousson ouest-africaine. Les sols de la région sont généralement limités en nutriments. La diminution des précipitations et l'augmentation des températures accentuent la désertification. Ces conditions environnementales dégradées ont favorisé l'accroissement de la migration nord-sud et rurale-urbaine dans la région en particulier au Niger, au Burkina Faso et au Mali. (USAID, 2017).

Ces conditions météorologiques détériorées dues aux effets du changement climatique ne font qu'aggraver les conditions de vie des réfugiés climatiques. Ce qui accentue de plus en plus les motifs de départ. D'autant plus que ces réfugiés climatiques vivent dans la précarité. Mais aussi ils sont dans une zone où les ressources alimentaires dépendent beaucoup des effets du changement climatique. Les effets du changement climatique sur l'agriculture modifient

considérablement les habitudes des réfugiés climatiques puisque le changement climatique a un impact sur la quantité et la qualité de la production agricole. Ce qui signifie que le changement climatique associé à la sécheresse est un accélérateur de mouvement de masse des populations dans cette zone, faisant d'elles des réfugiés climatiques.

Les chercheurs s'accordent généralement à dire que la vulnérabilité d'une population aux effets du changement climatique est tributaire de facteurs tels que la nature des conditions climatiques à laquelle sont exposés ses caractéristiques sociales, politiques et économiques préexistantes, son environnement physique, la sensibilité inhérente de ses activités socio-économiques au changement et sa capacité à s'adapter aux nouvelles conditions et aux changements. (Mc Leman et Smit, 2006, cité par Joelle Pomerleau, 2009). En réalité, plusieurs facteurs d'ordre politique, économique, social, environnemental et même démographique sont à la base de la vulnérabilité des réfugiés climatiques de la zone sahélienne. Lorsque les catastrophes (sécheresse ou inondation) dues aux effets du changement climatique surviennent ce sont plusieurs réfugiés climatiques qui se mettent en mouvement vers des lieux plus sécurisants. Ce qui fait que les réfugiés climatiques apparaissent comme la conséquence directe des effets du changement climatique.

Figure 1 : Des réfugiées climatiques au Niger en 2011



Source : PETTER Gubbels, 2011, *échapper au cycle de la faim*, p.1

Figure 2 : des réfugiés climatiques au Niger en 2019



Source : [https:// www.geo.fr](https://www.geo.fr) , AFP, 2019.

2.2. Le changement climatique, un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques de la zone côtière (2007-2020)

Les catastrophes environnementales les plus récurrentes de par leur intensité et leur fréquence en Afrique de l'Ouest sont les inondations et les sécheresses qui sont causées par les effets du changement climatique. Ces catastrophes associées aux effets du changement climatique sont à l'origine du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest. Mieux, le changement climatique intensifie la question des réfugiés climatiques. Chaque fois qu'il y a les inondations ou les sécheresses provoquées par les effets du changement climatique dans une zone, ce sont des milliers de personnes qui sont obligées de quitter leurs lieux de résidence pour se rendre dans des endroits plus sécurisants. Ces réfugiés climatiques sont localisés dans presque tous les pays d'Afrique de l'ouest.

En plus, les inondations sont parmi les catastrophes les plus fréquentes en Afrique de l'Ouest et les déplacements de populations qui en résultent constituent l'un des exemples les plus visibles de déplacement voir figure 3). Au total, 600 000 personnes ont été touchées par les inondations de 2009 au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et en Sierra Leone. Rien qu'au Burkina Faso, 150 000 personnes ont été déplacées par ces inondations. Au Bénin, le déplacement dû aux inondations a concerné au moins 20000 personnes (François Gemenne et al. 2014).

Auparavant en 2007, ces inondations de forte ampleur ont provoqué le déplacement de plus de 330000 personnes dans la zone sahéenne (PNUE, 2011). Selon les estimations du centre de surveillance des déplacements internes (IDMC), au Nigéria 6818 000 personnes ont été déplacées à cause de catastrophe en 2008 et 2012. Les inondations dévastatrices de septembre et octobre 2012 ont provoqué le déplacement de 6 112 000 personnes dans ce pays. Au Mali, la sécheresse³ ravageuse qui a touché toute la région sahéenne a été combinée à l'instabilité politique et aux conflits ont provoqué le déplacement de plus de 100000 personnes (F. Gemenne, et al., 2014).

Le constat est sans équivoque, le Nigéria figure parmi les pays de l'Afrique de l'ouest où le changement climatique intensifie le problème des réfugiés climatiques. Ce qui fait de l'Afrique de l'ouest une région dans laquelle la question des réfugiés climatiques est une réalité. Ainsi, tous les pays de cette partie de l'Afrique sont concernés par ce phénomène. Les réfugiés climatiques qui se comptent par milliers dans les différents pays de cette zone de l'Afrique sont dus essentiellement aux effets du changement climatique.

En 2017, 787 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés en Afrique de l'Ouest, principalement en raison des inondations au Nigeria. À Freetown , en Sierra Leone, les inondations⁴ et glissements de terrain ont provoqué 11800 nouveaux déplacements internes .On estime que le record remonte à 2012, avec quelque 4 ,48 millions de nouveaux déplacés dans des contextes de catastrophes principalement du fait des inondations au Nigeria qui a poussé quelque 3,9 millions de personnes à fuir (IDMC,2019 cité par l'OIM, 2021).En 2018, le Nigéria a été touché par les inondations ayant entraîné 613 000 nouvelles situations de déplacements internes (IDMC, 2019a). Les inondations ont entraîné de nouveaux déplacements internes dans d'autres pays en 2018 : environ 56000 au Ghana, 15000 au Libéria et 3000 en Côte d'Ivoire. (OIM, 2021).

Le nombre des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest qui se compte par milliers traduit l'intensité et l'ampleur des effets du changement climatique. L'augmentation de leur nombre à chaque inondation dû au changement climatique est l'expression de l'ampleur du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest. Le Nigéria est en tête avec plus de 200000 réfugiés climatiques en 2020 et un peu plus de 6 000000 réfugiés climatiques au cours de la période 2008-2012. Toute chose qui montre combien de fois le changement climatique intensifie le phénomène des réfugiés climatiques dans la zone côtière.

³ Une sécheresse est qualifiée de majeure lorsqu'elle affecte plus de 5% de la population totale du pays.

⁴ Une inondation est qualifiée de majeure lorsqu'elle affecte plus de 20000 personnes.

Par ailleurs, on a recensé quelques 328 000 nouveaux déplacements internes liés à des catastrophes en 2019 (IDMC, 2020a). En août 2019, 5300 nouveaux déplacements internes étaient liés aux inondations dans les quartiers précaires en Sierra Leone (IDMC, 2019 b). En 2020, au moins 19 camps de déplacés se trouvaient dans des zones à haut risque d'inondation au Nord -Est du Nigéria. En septembre 2020, des pluies torrentielles ont déplacé 215 833 personnes dans le pays, 298 familles en Guinée et 3300 personnes au Sénégal. (OIM, 2021).

Le district de South Dayi, dans la région de volta au Ghana, a été le lieu d'un déplacement à petite échelle du fait des pluies en juin 2020, un épisode au cours duquel 70 personnes ont été déplacées. En juillet 2020, de fortes pluies ont à nouveau frappé la région, déplaçant 70 personnes dans le district de South Akatsi. (OIM, 2021).

Ainsi, les catastrophes environnementales de par leur fréquence et leur intensité attribuables aux effets du changement climatique en Afrique de l'ouest sont à la base du phénomène des réfugiés climatiques. Le changement climatique est donc un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques. Aucun pays de cette zone côtière n'est épargné par ce problème. Dans tous les cas, les catastrophes environnementales sont dues aux effets du changement climatiques, et celles-ci « produisent » toujours des réfugiés climatiques. Dans la mesure où, ces catastrophes notamment les inondations qui sont à l'origine du phénomène des réfugiés climatiques, sont provoquées par les changements climatiques. Pour dire tout simplement, que le changement climatique engendre les réfugiés climatiques, puisqu'il est à l'origine de la fréquence et de l'intensité des inondations.

Figure 3: Répartition des réfugiés climatiques par pays d'origines entre 2009, 2012, 2017, et 2020 en Afrique de l'ouest

Pays	Années	Effectifs des réfugiés climatiques
BENIN	2009	20 000
CÔTE D'IVOIRE	2018	3000
GHANA	2018	56 000
GUINEE	2020	298
LIBERIA	2018	15 000
NIGEREIA	2012	6 112 000
SENEGAL	2020	3 300
SIERRA LEONE	2017	11 000

Source : OIM, 2021

Cette étude montre les effets du changement climatique dans la « production » des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest. Elle souligne aussi que le changement climatique n'est pas le seul facteur à l'origine du déplacement des populations c'est-à-dire les réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest. Et elle montre aussi que le changement climatique est à la fois un amplificateur et un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest. Cependant, des discussions sont ouvertes sur certains aspects de cette question.

Discussion

Les auteurs comme F. Gemenne, Rigaud (2020), s'accordent à dire que le changement climatique n'est pas le seul facteur qui est à la base du phénomène des réfugiés. Et que le changement climatique ne peut être dissocié des autres facteurs tels que les conflits, les catastrophes naturelles et environnementales qui contribuent également au déplacement de populations, donc susceptibles de « produire » des réfugiés. D'autres auteurs comme E. Piguet (2010), A. Pecoud (2010), P. De Guchteneire (2010), montrent que la relation entre changement climatique et migration n'est pas directe, que d'autres facteurs entrent aussi en jeu. C'est la raison pour laquelle ils illustrent dans leur étude, la complexité de la relation entre facteurs environnementaux et migration, et le fait que le changement climatique n'est qu'un élément parmi tant d'autres pour expliquer les dynamiques migratoires. Ils montrent dans leur étude que tout mouvement migratoire est le produit de plusieurs facteurs convergents et la tension environnementale est toujours associée à d'autres causes : contraintes ou opportunités économiques, réseaux sociaux, contexte politique, etc. Pour notre part nous partageons en partie leurs points de vue, car il est difficile d'établir le lien entre changement climatique et les autres facteurs notamment les conflits armés, les facteurs environnementaux dans le contexte de la migration forcée de populations. Ainsi, cette étude montre que les effets du changement climatique sont à l'origine du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest. Nos analyses montrent à travers cette étude que le changement climatique est à la fois un accélérateur et un intensificateur du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest.

Conclusion

En définitive, le changement climatique a été un intensificateur et un accélérateur du phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'Ouest de 1990 à 2020. Le phénomène des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest est attribuable aux effets du changement climatique. Puisque les différentes migrations de populations en Afrique de l'ouest sont favorisées par les catastrophes environnementales qui, elles-mêmes sont liées aux effets du changement climatique. Qu'il s'agisse des inondations, des sécheresses, des glissements de terrain, des érosions côtières, leur fréquence et leur intensité résultent des effets du changement climatique. Tous ces facteurs contribuent à la migration forcée de la population en Afrique de l'ouest, ce qui fait de ces dernières des réfugiés climatiques. Par exemple entre 2007 et 2012, l'Afrique de l'ouest a enregistré 19 millions de réfugiés climatiques à cause des graves inondations et sécheresses qui ont été causées par le changement climatique. Par ailleurs, cette situation demeure un écueil à l'accès à l'alimentation pour les populations de ces contrées. C'est donc un des facteurs aggravant de la faim dans le monde et singulièrement en Afrique. Le changement climatique est un frein à la sécurité alimentaire.

Cependant, il convient d'indiquer que le changement climatique n'est pas le seul facteur qui participe à la migration des populations en Afrique de l'ouest. Car, plusieurs autres facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux, démographiques interviennent lors du déplacement dans un contexte de migration forcée. Il est également difficile de faire la distinction entre une migration forcée et une migration volontaire lorsqu'il s'agit du changement climatique à évolution lente. A cela, il importe de noter que l'expression « réfugiés climatiques » ne fait pas consensus parmi les experts et les organisations internationales. Ce qui met en exergue la complexité du phénomène des « réfugiés climatiques ». Ainsi, plusieurs terminologies sont utilisées par les auteurs. De « réfugiés écologiques » à « réfugiés environnementaux », en passant par les « déplacés », dispersés », les « évacués » entre autres pour désigner la même catégorie de population. Ce concept fait toujours débat et est d'actualité. Le phénomène des réfugiés climatiques est une réalité en Afrique de l'ouest vu son ampleur, cette question devrait être prise en compte par les organisations internationales et les gouvernants afin qu'elle soit intégrée dans la planification et la politique du développement durable. Ils devraient être reconnus par tous comme les autres réfugiés statutaires. Ce qui permettra de trouver des solutions durables à leurs problèmes.

Cela dit, cette étude n'a pas pu solutionner ce problème de terminologie qui fait tant débat entre les experts. Mais en lieu et place de « réfugiés », nous préférons plutôt la notion

de « déplacés », qui prend en compte également les « réfugiés ». Dans la mesure où, il n'existe pas pour le moment de statut juridique pour les « réfugiés climatiques ». Ils ne sont donc pas reconnus par les organisations internationales. Un autre point qui pourrait faire l'objet d'une recherche est « les effets du changement climatique sur la vie des réfugiés climatiques ». Il s'agira d'analyser les effets du changement climatique sur la santé des réfugiés climatiques en Afrique de l'ouest. C'est-à-dire qu'on pourrait établir le lien entre le changement climatique et la santé des réfugiés climatiques.

Références bibliographiques

Alex B., Gemenne F., 2016, *impact du changement climatique sur les flux migratoires à l'horizon 2030*, rapport n° 1, 54p.

Conkar A.B, 2020, *Groupe Spécial Méditerranée et Moyen Orient, développement et sécurité dans la région du Sahel*, 29p.

Diallo A. 2018, *changement climatique et migrations humaines au Sénégal : une approche en termes de vulnérabilité du système socio-écologique, économie et finances*, Université Grenoble Alpes, Université Cheick Anta Diop (Dakar). Français.NNT. 2018GREAE004.Tel02006424

Failler P. et Binet F., 2013 « Sénégal. Les pêcheurs migrants : réfugiés climatique et écologiques », *Hommes et migrations* en ligne 1284/2010, mis en ligne le 29 Mai 2013, consulté le 07 juin 2022 URL : [http : hommes migrations : revues.org/1250](http://hommesmigrations.revues.org/1250) ; DOI : 104000 : hommes migrations .1250.

Gemenne F., 2020, « Les réfugiés de l'anthropocène : la question du territoire à l'heure du changement climatique », pp.623-629, disponible sur [https:// www.geoecotrop.be](https://www.geoecotrop.be), consulté le 25/08 / 2022

Gemenne F., Bocher J., De Longueville F., Perrin N., Vigil S. Zickgraf C. Dalila Gharbaoui, Ozer, P. 2014, *catastrophes, changement climatique et déplacements forcés. Dynamique régionales de mobilité en Afrique de l'ouest*. Note de cadrage, 30p.

Kolog O, 2011, « Changement climatiques, réponses endogènes d'atténuation et d'adaptation au Burkina Faso : cas des mouvements de populations » Université de Ouagadougou, département de Sociologie. 19p. Disponible sur [https:// uaps2011.princeton.edu](https://uaps2011.princeton.edu), consulté le 07/07/2022.

OIM, 2021, *migrations environnementales, déplacements liés aux catastrophes et réinstallations planifiées en Afrique de l'Ouest*, OIM, Genève, 62p.

OXFAM, 2017, *déracinés par le changement climatique. Répondre au risque croissant de déplacement*, disponible sur [http:// www.oxfam.org](http://www.oxfam.org), consulté le 25/08/ 2022

Piguet E., Pecoud A., DE Gucheneire P., 2010, « migrations et changements climatiques », Université de Neuchâtel, working paper10-2010/F, 25p. Disponible sur [http:// doc.rero.ch/record.files Piguet Etienne...PDF](http://doc.rero.ch/record/files/Piguet%20Etienne...PDF), consulté le 25/08/2022

Preprint de Piguet E., 2019 « Aléas climatiques et migrations. Quels risques futurs ? » in *Les gestions des transitions. Anticiper, subir, réagir, planifier*, eds. F.Padovani and B .Lysanink , Paris , l'Harmattan ,pp179-165,disponible sur [http:// libra.unine.ch](http://libra.unine.ch) , consulté le 25 /08 / 2022

PNUE, 2011, *sécurité des moyens d'existence, changements climatiques, migrations et conflits au Sahel*, 112p.

Pomerleau J. ,2009, *changement climatique et sécurité en Afrique, essai présenté au centre universitaire de formation en environnement (M .env.)*, centre universitaire de formation en environnement, Université de Sherbrooke, 99p.

RMF,2008, les changements climatiques et les déplacements, disponible sur [www.migrationforcee.org/changement climatique.htm](http://www.migrationforcee.org/changement-climatique.htm), consulté le 25 /08/2022

Rigaud , K. , De Sherbinin, A., Buyan Jones , Adamo, Susana, Maleki David, Abu Ata, Nathalie, Casals F., Taeko, A., Aora , Anmol, Chai-ONN, Tricia M.,Briar, G. ,2021,*Afrique : Migrations climatiques internes dans les pays d'Afrique de l'ouest*. Washington DC : Banque mondiale, 28p.

UNHCR, 2017, *le changement climatique, les catastrophes et les déplacements humains*. pp 5-6

USAID, 2017, *profil de risque du changement climatique, Sahel occidental, fiche d'information régionale*, 10p.

YAO Y. J., 2023, *La faim au Niger de 1966 à 2023 : un fléau redoutable*, Edition Generis Publishing ,95 p